

INFOFIHQ

Mars 2010

BULLETIN D'INFORMATION
Fédération interdisciplinaire
de l'horticulture ornementale
du Québec

Programme Vivacité

Édition
spéciale



Vivacité, un produit unique !

La FIHQ est fière de vous présenter parmi sa gamme de services aux membres de ses associations affiliées un produit unique d'assurance créé sur mesure pour notre industrie de l'horticulture ornementale. Le programme d'assurance Vivacité ne trouve pas son égal ailleurs sur le marché. De plus, nous avons obtenu **un avantage notable pour nos membres, soit une réduction additionnelle sur leur prime lorsqu'ils deviennent assurés avec le programme d'assurance Vivacité!**

Voici un bref aperçu de quelques couvertures distinctives :

- valeur à neuf sans obligation de reconstruire sur les mêmes lieux;
- valeur à neuf pour le matériel d'entrepreneur de cinq (5) ans et moins;
- garantie pour la responsabilité professionnelle des architectes paysagistes, des techniciens de la production horticole et de l'environnement, des techniciens en paysage et commercialisation en horticulture ornementale et des agronomes;
- assurance responsabilité civile de 2 M de \$ pour parer à toute éventualité;
- garantie pour le risque de pollution découlant des opérations relatives à l'utilisation ou la possession ou la vente de pesticides, d'herbicides et d'engrais;
- garantie pour le risque de pollution découlant du matériel d'entrepreneur.

Depuis plus de 20 ans, la confiance que nous avons mise envers notre partenaire Groupe Ultima est plus solide que jamais. Il nous a démontré son expertise et son professionnalisme en faisant progresser le programme Vivacité au même rythme que l'évolution de vos besoins en assurances.

Pour connaître davantage le produit, visitez notre site Internet dans la section « Être membre ça rapporte » ou le site Internet de notre partenaire au www.ultima.qc.ca.

Demandez une soumission

Pour demander une soumission ou pour tout autre renseignement au sujet de Vivacité, composez dès maintenant le

1 866 473-4460



Groupe Ultima, chef de file dans le secteur de l'assurance de dommages

Notre partenaire, Groupe Ultima, est concepteur de programmes d'assurances depuis 1983. Au fil des ans, il est devenu le plus important regroupement de cabinets de courtage en assurance de dommages au Québec. Se distinguant avec un réseau de plus de 120 cabinets de courtage, notre partenaire se différencie notamment grâce à ses programmes d'assurances créés sur mesure pour diverses industries et certains secteurs destinés aux particuliers. Constamment attentif au fait d'offrir les meilleures protections au meilleur prix possible, notre partenaire bénéficie d'une équipe de professionnels chevronnés qui nous offre un service personnalisé, direct et constant. Quel que soit l'endroit où votre entreprise se situe au Québec, un courtier membre de Groupe Ultima peut répondre à vos besoins.

Programme Vivacité

Édition spéciale

Des résultats qui ont de l'impact

La FIHOQ est heureuse de constater que de plus en plus d'entreprises en horticulture ornementale adhèrent au programme d'assurance Vivacité et démontrent une fidélité à ce produit unique. Cette situation a été constatée en 2009 avec trois faits saillants démontrant bien les avantages d'être un membre assuré avec Vivacité :

CONFIANCE

En 2009, 95 % des entreprises ont renouvelé leur police d'assurance avec Vivacité. Ce résultat exceptionnel témoigne de la confiance des membres des associations affiliées à la FIHOQ et leur satisfaction envers ce produit d'assurance. Cette donnée démontre de manière indéniable la qualité de cette assurance entreprise avec ses garanties uniques et son prix compétitif.

PRODUIT SANS ÉGAL

Depuis 2007, le programme d'assurance Vivacité a connu **une hausse considérable de 24,4 % d'assurés**. Nous comprenons que Vivacité répond à vos besoins d'assurance en tant qu'entreprise de l'industrie de l'horticulture ornementale.

FORCE

Avec près de 300 entreprises en horticulture ornementale assurées avec le programme Vivacité, ce groupe représente maintenant **une force de négociation indéniable** auprès de l'assureur qui soutient le programme en termes de tarification, de garanties et de règlements des sinistres. Cette forte représentation de l'industrie assure également une amélioration constante du programme d'assurance Vivacité, afin qu'il s'adapte à l'évolution de vos besoins et du marché de l'horticulture ornementale.

Notre partenaire principal bien présent à nos événements !

Tournoi de golf de la FIHOQ 12 août 2010

Expo-FIHOQ 2010

17, 18 et 19 novembre 2010

Envolez-vous vers la France grâce à Vivacité

Pour vous remercier de votre fidélité au programme Vivacité, notre partenaire, Groupe Ultima, a mis sur pied un concours très attrayant : Jardins idylliques à Chaumont-sur-Loire. **Il s'agit d'un voyage inoubliable d'une semaine pour deux personnes en France, d'une valeur de 8 000 \$!** Pour être au fait des tendances en horticulture ou tout simplement voir ce qui se fait ailleurs, le prix comprend l'entrée gratuite au prestigieux Festival international des Jardins de Chaumont-sur-Loire. Pour être admissible au concours, vous devez assurer votre entreprise avec Vivacité au plus tard le 8 novembre 2010 à 23 h 59. Le tirage aura lieu le 17 novembre 2010, lors de notre Expo-FIHOQ. Voilà une autre bonne raison de s'assurer avec Vivacité !

GAGNANT 2009



Serge Bélanger de Maurice Bélanger Paysagiste inc. et Élizabeth Beaumont, directrice marketing de Groupe Ultima

Associations non admissibles

Veuillez prendre note que les membres des associations suivantes ne sont pas admissibles au programme Vivacité :

- Association des producteurs de gazon du Québec
- Association des surintendants de golf du Québec
- Sous-secteur des fournisseurs en horticulture

LA FRANCE VOUS ATTEND AVEC VIVACITÉ !

Assurez-vous avec le programme Vivacité avant le 8 novembre 2010 et courez la chance de partir pour la France au 20^e Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire.



Vivacité

ultima.qc.ca